

## Opportunité de réaliser un magistère

Par **psinge**, le **14/07/2016** à **23:58**

Bonjour à tous,

Je me permets de solliciter vos avis concernant l'opportunité de faire ou non un magistère en droit des affaires. Je n'arrive pas savoir si les magistères constituent des formations éminemment significatives au point qu'il soit regrettable de refuser une potentielle admission, (personnellement cela m'obligerait à quitter mon université d'origine, Lyon 3, pour laquelle je n'ai pas besoin d'avoir de logement.)

Pour vous exposer un peu plus personnellement ma situation je suis une étudiante entrant en L2 à Lyon 3, membre du Collège de droit, j'ai déjà effectué plusieurs stages juridiques, des expériences l'étranger. En toute modestie je pense être consciencieuse et posséder un dossier relativement « solide » dans un parcours classique. D'un point de vu pragmatique rester à Lyon 3 est pour moi une facilité et m'évite de devoir payer un logement.

Je souhaiterais réellement exercer en droit des affaires et obtenir la meilleure formation possible. Pour cela j'ai pensé aux magistères, celui de Paris II serait mon 1er choix avec ensuite Paris I.

- Concernant les magistères très sélectifs d'Assas et de la Sorbonne ces derniers « méritent-ils » de quitter un parcours sérieux à Lyon ?

Concernant les magistères d'Aix et de Montpellier je me demandais s'il était regrettable de refuser ces formations dans le cas je serai accepté.

- Selon vous est-ce pertinent de quitter Lyon 3 pour intégrer un magistère « de province » ou bien l'avantage n'est-il que très faible et ne nécessite-il pas de devoir prendre un logement ?

J'ai conscience que mes questionnements sont assez terre à terre et peuvent presque semblés être méprisants pour des formations que je sais prestigieuses et difficiles d'accès, mais je n'arrive pas à me décider et je souhaiterais avoir des avis éclairés sur la question.

Merci d'avance de vos réponses,  
Clara R.

Par **psinge**, le **29/07/2016** à **12:24**

Je me permets de relancer le sujet afin de solliciter des avis qui me seront particulièrement utiles ! Merci d'avance :)

Par **jmat**, le **29/07/2016** à **12:34**

Salut Clara R,

Je suis actuellement en master 2 en affaire et j'ai eu l'opportunité de bien me renseigner sur les magistères (DJCE).

Ce que je peux te dire : cette formation est excellente et très bien vue et a une même valeur qu'un master affaire d'assas. Le fait que ce soit un magistère de province ne change pas du tout la donne et ils sont tous excellent et bien vu, avec un réseau solide.

Celui de Paris II est vu comme étant l'une des meilleures formations de France et a été à la tête du classement SMBG pendant de nombreuses années. Je te déconseille peut être celui de la Sorbonne qui n'est pas encore très réputée par rapports aux autres facultés et ne se trouvent pas dans le réseau DJCE. Ceux de Rennes, Montpellier, Pontoise ou Nancy sont excellents également.

A mon sens, la formation de Lyon 3, aussi bonne soit-elle, est bien moins appréciée dans la pratique, laquelle apprécie beaucoup les DJCE.

Je pense te dire cela en tout objectivité ne me trouvant pas dans une telle formation mais ayant de nombreux contacts en son sein, et ayant pu voir leur carrière future.

N'hésite pas à en intégrer un mais bon courage pour la sélection laquelle est très rude.

Par **Poussepain**, le **29/07/2016** à **14:32**

*"Je souhaiterais réellement exercer en droit des affaires et obtenir la meilleure formation possible"* Clara R.

Dans ce cas la question ne se pose pas, il faut clairement faire un magistère aboutissant à un DJCE, Paris II en tête.

Quitter une formation classique lyonnaise pour intégrer un DJCE de province est également tout à fait pertinent.

Il me semble toutefois qu'il existe un DJCE à Lyon 3 : <http://www.djce.fr/djce-lyon/s36-presentation-du-centre> .

Idéalement votre formation DJCE sera complétée par une maîtrise parfaite de l'anglais (stage a l'étranger notamment), une année en école de commerce et le CAPA.

Par **psinge**, le **30/07/2016** à **15:18**

Bonjour,

Je vous remercie pour vos réponses explicatives que je prends en considération.

Il existe effectivement un DJCE à Lyon mais qui ne possède pas de Magistère.

Quels sont vos avis sur la comparaison du Magistère-DJCE de Montpellier et le DJCE de Lyon ? L'une des formations est-elle réellement au dessus de l'autre ?

Merci d'avance de vos réponses,  
Clara R

Par **Trianon**, le **16/09/2016** à **15:11**

bonjour Clara,

je me posais les mêmes questions que toi, il y a un an, et je viens d'apprendre hier que j'étais admise au Magistère de Paris2, en première année

j'ai fait ma L2 au Mans, et bascule donc sur Paris.

Si je peux t'aider cette année au cours de ma première année de Magistère affaires de P2, en répondant à tes questions, n'hésite pas!

bonne continuation

Par **psinge**, le **16/09/2016** à **16:01**

Bonjour Trianon,

Je te remercie très sincèrement de ta réponse et je serais ravie de pouvoir communiquer avec toi pour discuter de la candidature et de l'admission. Puis-je te contacter en privé ?

Merci encore et bonne continuation au MJA !

Par **Trianon**, le **16/09/2016** à **16:03**

sans problème!!

Par **inconnu**, le **17/09/2016** à **01:38**

Pas de magistère à proprement parler en 3 ans à Lyon 3 mais un DJCE sur 2 ans (M1/M2). Seuls P2 et Montpellier ont conservé le mag DJCE en 3 ans.

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/07/2017 à 08:40

Bonjour

Supression du message d'etudiantaff.

[fluo]Merci d'arrêter de faire remonter des sujets datant de quasiment un an, juste pour faire de **[s]"la pub"[/s] pour votre DJCE.**[/fluo]A chaque fois que vous faites cela, un sujet disparaît de la page d'accueil et perd donc en visibilité. C'est une question de [fluo]respect vis-à-vis des autres membres.[/fluo]